

MEMBRES DU CONSEIL

Parents

Monsieur Jean-François Berthelot Madame Lamia Douadi Monsieur Yuri Alexandrovitch Fesko, substitut Madame Liliane Furquim, vice-présidente Madame Patricia Mailhot Monsieur André Masse Madame Chantal Rochon, présidente

Enseignants

Madame Marie-Claude Bourque, substitut
Madame Valérie-Kim Dagenais
Madame Joanne Elkin
Madame Julie Martineau, substitut
Madame Marie-Ève Perras
Monsieur Marc-Olivier Roussin
Monsieur Richard Talbot, substitut

Personnel de soutien

Madame Jessica Côté Madame Marie-Claude Voyer, substitut

Personnel professionnel

Madame Dominique Gagné, substitut Madame Nathalie Robitaille

Direction

Monsieur Patrick Tremblay



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

À l'école Louis-Philippe Paré, qu'on y soit pour étudier, pour travailler ou pour s'impliquer bénévolement, on s'engage avec une énergie positive et mobilisatrice. Unie dans une volonté de voir persévérer, s'épanouir et réussir les élèves, toute l'équipe-école (la direction, le personnel enseignant, les professionnels et le personnel administratif) collabore dans la réalisation de la mission éducative et dans l'atteinte des objectifs du projet éducatif ainsi que du plan de réussite de l'établissement.

Motivé à innover, le personnel de l'école s'investit pour déployer une offre pédagogique de qualité, pour adapter ses interventions d'aide et de soutien ainsi que pour motiver les élèves à persévérer. Le défi d'accueillir un nombre d'élèves croissant se poursuit et exige des aménagements afin d'offrir un environnement sain, sécuritaire et confortable.

La clientèle étudiante a la chance de choisir entre une variété de parcours, de programmes et d'options qui sont adaptés aux cheminements et aux projets d'avenir de chacun. L'année scolaire 2017-2018 a marqué l'ouverture des nouveaux profils suivants au secteur régulier : *Arts plastiques* et *Football* en 4º secondaire ainsi que *SportActif* en 5º secondaire. De plus, une mesure permet de faire un virage numérique dans le parcours Pré-DEP. Enfin, une multitude d'activités sportives et culturelles animent la vie étudiante et parascolaire.

Tous ces éléments contribuent aux résultats positifs de l'école et ont un impact sur l'augmentation de la diplomation, sur la qualification et sur l'amélioration du taux de décrochage scolaire. La hausse des taux de réussite se remarque dans les indicateurs nationaux ministériels et a été soulignée, entre autres, dans un article publié dans le journal régional.

S'impliquer au sein du conseil d'établissement de l'école LPP. c'est collaborer avec l'équipe de direction et le personnel de l'école, c'est participer aux réflexions et aux discussions sur l'offre éducative et sur la tenue d'activités et de sorties. Finalement, c'est veiller aux intérêts de tous les élèves. Le conseil d'établissement a tenu 6 rencontres pendant l'année scolaire 2017-2018. Les membres ont pris connaissance des travaux du Plan d'engagement vers la réussite de la CSDGS qui inspireront les travaux d'élaboration du projet éducatif de l'école qui se dérouleront au cours de la prochaine année scolaire.

Une année réussie se termine et une autre remplie de défis s'entame.

Chamtal Rochom

Présidente du conseil d'établissement



Coordonnées de l'établissement

235, boulevard Brisebois Châteauguay (Québec) J6K 3X4

Téléphone : 514 380-8899, poste 5480

Télécopieur : (450) 692-0031

Site Internet : www.lpp.csdgs.qc.ca **Courriel :** lpp@csdgs.qc.ca



Rapport annuel 2017-2018 École Louis-Philippe-Paré

PORTRAIT DE L'ÉTABLISSEMENT

VALEURS DU PROJET ÉDUCATIF

L'engagement

- ↓ Implication, participation et responsabilisation;
- Volonté de découvrir, de développer ses passions et d'atteindre ses objectifs.

La rigueur

- ♣ Faire preuve de ténacité et de constance;
- Avoir la volonté et la détermination;
- # Être conséquent et respecter les échéanciers.

Le respect

- La considération et la compréhension devant la différence d'autrui et l'ouverture d'esprit:
- ♣ Une réciprocité saine et positive dans la communication, dans les échanges et dans les comportements.

Le projet éducatif a été adopté par le conseil d'établissement au mois d'octobre 2014. Celui-ci sera révisé durant l'année scolaire 2018-2019 pour une adoption au mois d'avril 2019.





PARTICULARITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT

Les élèves de l'école proviennent majoritairement des municipalités de Châteauguay, de Léry et de Mercier. Ils sont principalement au 2e cycle du secondaire et sont généralement âgés de 14 à 16 ans. Cependant, pour les programmes particuliers, nous recevons des élèves de 12 à 21 ans, de différentes municipalités à travers le territoire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries. Parmi la clientèle scolaire, 18 % de nos élèves ont une langue maternelle différente du français. De plus, 16,4 % de nos élèves sont nés à l'extérieur du Québec.

L'équipe-école est composée d'un peu plus d'une centaine d'enseignants dont deux orthopédagogues, six membres de la direction ainsi que tout près d'une soixantaine de membres du personnel professionnel et de soutien : une infirmière, une travailleuse sociale, deux psychologues, deux psychoéducatrices, une orthophoniste, trois conseillères en orientation, deux animateurs à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire, une bibliothécaire, un technicien en audiovisuel, treize techniciennes en éducation spécialisée, quatre préposées aux élèves handicapés, un animateur à la vie étudiante, neuf surveillantes d'élèves, quatre techniciens en travaux pratiques, quatre secrétaires, une secrétaire de gestion, deux agentes de bureau, une technicienne en organisation scolaire, quatre ouvriers d'entretien et deux concierges.



PROGRAMMES ET PROJETS OFFERTS

Au 30 septembre 2017, la clientèle scolaire de l'école Louis-Philippe-Paré était composée de 1 661 élèves. Cette clientèle était répartie dans plusieurs secteurs : la 3e, la 4e et la 5e secondaire au régulier, la 3e secondaire au profil Arts plastiques, la 4e secondaire aux profils Arts plastiques, Football et SportActif et la 5e secondaire au profil SportActif, la 1re à la 5e secondaire au Programme d'éducation internationale (PÉI) et au Sport-études/élites (SÉ), les programmes axés sur l'emploi ainsi que l'adaptation scolaire.

Chaque secteur est composé d'enseignants, d'une équipe des services complémentaires et d'une direction adjointe.

PRÉSIDENCE Madame Chantal Rochon

DIRECTION

Monsieur Patrick Tremblay

DIRECTION ADJOINTE

Monsieur Joël Bouthillier (juillet à décembre)
Madame Marie-Josée Rochette (janvier à juin)
Madame Annie Laverdière
Madame Caroline Poirier
Madame Chantal Potvin

GESTION D'ÉTABLISSEMENT

Madame Sylvie Germain (juillet à avril) Madame Julie Deslauriers (avril à juin)

COMMISSAIRE

Monsieur Éric Allard

CIRCONSCRIPTION Châteauguay, secteur ouest #10

> NOMBRE D'ÉLÈVES 1 161 élèves

12 septembre 2018

LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Dates des rencontres du conseil
24 octobre 2017
5 décembre 2017
17 janvier 2018
10 avril 2018
23 mai 2018

PRINCIPAUX SUJETS TRAITÉS PAR LE CONSEIL

Adoption des coûts relatifs aux documents dans lesquels l'élève écrit, découpe et dessine.

Adoption du budget 18-19 de l'école, du CÉ et suivi du budget 17-18.

Approbation des frais exigés aux parents pour l'année scolaire 18-19.

Adoption du rapport annuel du CÉ en 16-17.

Approbation des activités éducatives, des campagnes de financement ou des commandites.

Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité pour 18-19.

Approbation des services complémentaires 18-19.

Approbation du temps alloué à chaque matière.

Suivi de la nouvelle procédure pour l'acquittement des frais facultatifs (vie étudiante et 2e transport) et des cahiers d'activités.

Informations sur les normes et les modalités d'évaluation.

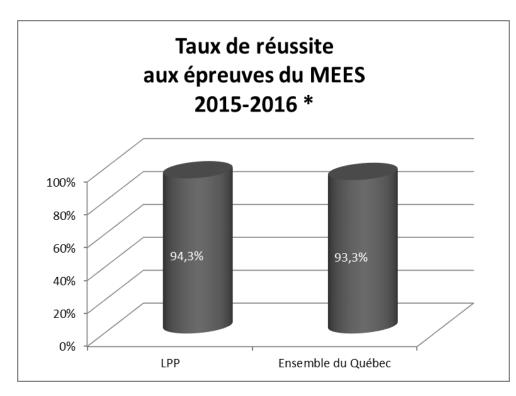
Suivi sur le projet éducatif, sur le plan de réussite, sur la convention de gestion et sur le plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école.

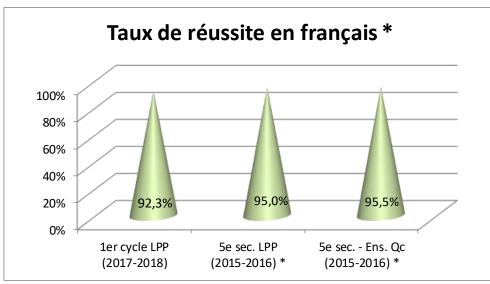
LE PLAN DE RÉUSSITE DES ÉTABLISSEMENTS

VOLET INSTRUIRE:

FAVORISER UNE EXCELLENTE MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Notre objectif est de maintenir nos excellents taux de réussite en français. Les résultats de cette dernière année nous encouragent à poursuivre les moyens mis en place pour maintenir et améliorer la réussite de nos élèves dans leurs apprentissages en français.



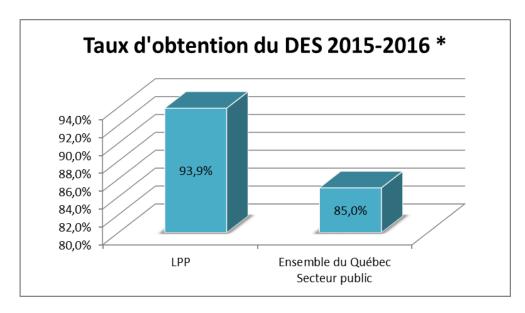


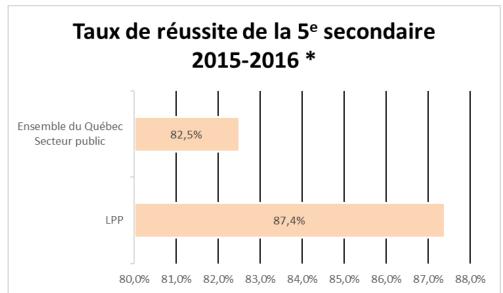
* Ces statistiques du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) sont les dernières mises à notre disposition.

VOLET QUALIFIER:

ASSURER LA CONTINUITÉ DU PARCOURS SCOLAIRE ET ENCOURAGER LA PERSÉVÉRANCE.

Proportion des élèves qui obtiennent les qualifications ou un diplôme d'études secondaires (DES) en 2015-2016 selon les dernières statistiques du MEES mises à notre disposition.





VOLET SOCIALISER:

AUGMENTER LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ CHEZ LES ÉLÈVES, PARTICULIÈREMENT SUR LE PLAN DE L'AGRESSION VERBALE ET DE L'INTIMIDATION.

Deux rapports d'événements ont été effectués dans le cadre de la loi 56 liée à l'intimidation et à la violence.

FAITS SAILLANTS ET BONS COUPS

Collaboration avec l'EFPC dans le cadre du cours Exploration de la FP.

Mise en place des profils au secteur régulier : Arts plastiques (4° sec.) Football (4° sec.) SportActif (5° sec.)

histoire et mathématique).

Préparation des profils suivants au secteur régulier pour l'année scolaire 2018-2019 : Football (5° sec.) Arts et multimédia (4° et 5° sec.)

Musique (4e et 5e sec.)
Poursuite de l'implantation des cours à temps partiel G-6 (anglais, français,

Poursuite de l'implantation graduelle du projet tutorat/SPI pour un meilleur suivi des élèves.

Organisation de plus de 15 voyages et de sorties, dont un voyage humanitaire.

Organisation d'un « cross-country » annuel impliquant tous les élèves de l'école.

Organisation d'un gala d'excellence reconnaissant plus de 100 méritants dans plusieurs catégories.

Organisation, par le comité du cercle de lecture, d'un 5° salon du livre destiné à l'ensemble des élèves avec la présence de nombreux auteurs.

Organisation d'une cérémonie pour les diplômés de l'école.

Participation au RSEQ pour les élèves de l'adaptation scolaire.

Promotion du Sport-études dans la communauté.

Remise de la médaille du Gouverneur général du Canada lors de la cérémonie des diplômés.

Remise de la médaille du Lieutenantgouverneur général du Québec.

LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

À L'ÉCOLE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ...

- 🖶 Maintenir la participation des élèves à la vie étudiante.
- Participation de 111 élèves à « LPP en spectacle » sous le thème « LPP JTM » dans diverses catégories dont le chant, la musique, l'humour et la danse. Deux représentations ont eu lieu en soirée auxquelles plus de 850 spectateurs ont assisté.
- ♣ Organisation de « Foliarts » qui permet à plus de 800 élèves d'exposer ou de présenter leurs réalisations dans l'une ou l'autre des trois formes d'arts suivantes : les arts plastiques, l'art dramatique et la musique.
- ♣ Une des forces de notre école est la vie parascolaire riche et diversifiée, tant sur le plan culturel que sportif. 705 élèves (42 % de la clientèle) se sont impliqués, soit dans une des 18 équipes sportives parascolaires toutes inscrites au RSEQ de la Montérégie ou encore au sein de différents comités en 2017-2018.
- Organisation de la fête de Noël à laquelle 1 100 élèves ont participé. Il s'agit d'un record de participation.



PLAN DE LUTTE À L'INTIMIDATION ET À LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

La mise à jour du plan de lutte à l'intimidation et à la violence a été approuvée par le conseil d'établissement le 23 mai 2018. Ce plan a été révisé au courant de l'année 2017-2018 par un comité de travail composé d'enseignants, de la direction, des membres du personnel professionnel et de soutien. Une consultation (questionnaire) a donc eu lieu auprès de 312 élèves, 224 parents et 76 membres du personnel pour l'élaboration de notre plan de lutte ayant pour but d'améliorer le sentiment de sécurité dans notre établissement. Tous les moyens et les actions mis en place tournent autour de cet objectif. Le plan de lutte abrégé ainsi que des textes informatifs sur l'intimidation sont disponibles sur le site Internet de l'école.

Le personnel ainsi que les élèves seront sensibilisés par la direction concernant le plan de lutte et sur la façon de faire un signalement. Finalement, des rencontres de sensibilisation auront lieu, au besoin, auprès des élèves ciblés au courant de l'année scolaire.



CONNAISSEZ-VOUS LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES?

La CSDGS est un organisme public ayant pour mission d'organiser les services éducatifs de qualité aux élèves, jeunes et adultes, relevant de sa compétence ainsi que de veiller à leur réussite scolaire et sociale. Elle a également pour mission de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire. Enfin, elle contribue au développement social, culturel et économique de sa région.

LA COMMISSION SCOLAIRE EN CHIFFRES...

- * 54 établissements, dont 38 écoles primaires, 12 écoles secondaires,
 2 centres de formation générale des adultes et 2 centres de formation professionnelle.
 - * Plus de 27 000 élèves, jeunes et adultes.
- Près de 3 900 membres du personnel (personnel de soutien, enseignants, professionnels et gestionnaires) à temps plein et à temps partiel.
 - * 7 169 enfants fréquentant les 38 services de garde de façon régulière ou sporadique.
- * 14 850 élèves transportés chaque jour par 251 véhicules (autobus, minibus et berlines) pour un total de 994 trajets et 15 700 km.
 - * Parc immobilier de 307 279 m².